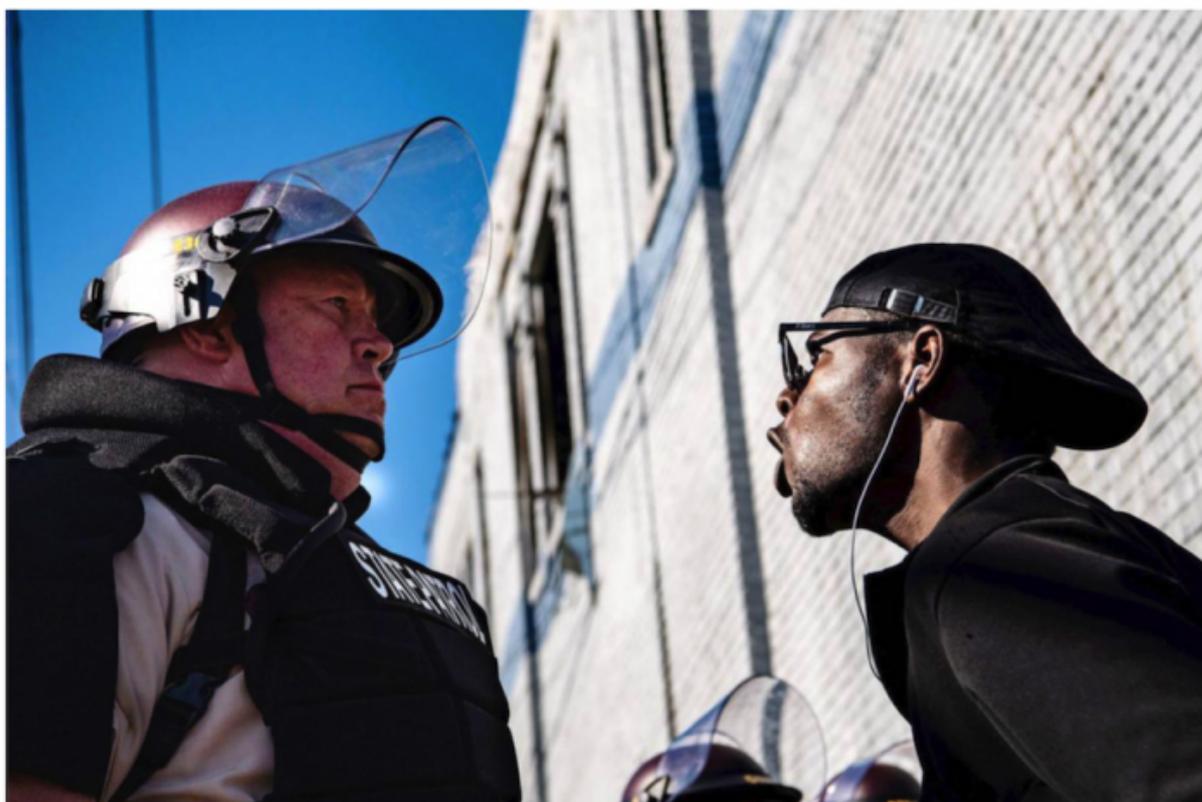


Il y a 20 ans, des journalistes décrivaient déjà les dégâts de l'immigration : qu'ont fait les politiques ?

écrit par Jean Lafitte | 8 juin 2020

L'impossible réforme de la police américaine



Un manifestant devant un membre des forces de l'ordre, à Minneapolis le 29 mai. Salwan Georges/The Washington Post/Getty Images

L'actualité nous abreuve jusqu'au dégoût d'affaires de violences dues à certaines catégories de la population.

C'est malheureusement sur ce thème que je vous apporte

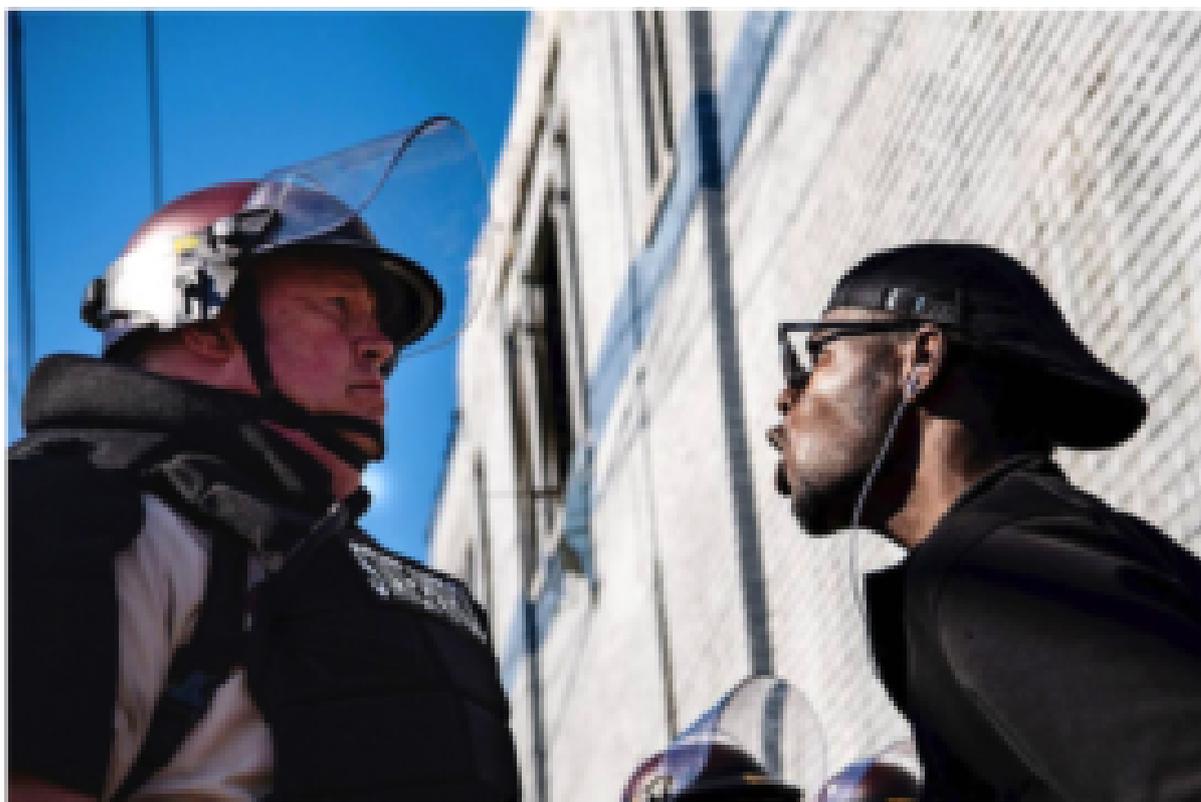
aujourd'hui ma modeste contribution.

.

Il y a d'abord les deux pages et la photo de dernière page que *La Croix* du consacre aux "violences policières" aux USA. J'ai été frappé d'emblée par les deux photos de Noirs des deux pages d'article : Celui qui est en face d'un policier impavide tient de l'épouvantail. Et la photo du « procureur général démocrate, noir et musulman », qui a prêté serment sur le coran... est celle d'un personnage soupçonneux a priori... à croire que [La Croix 3_06_20 – USA Noirs et policiers](#) a voulu donner au lecteur de bonnes raisons d'être du côté des « méchants policiers ».

Cliquer sur les captures d'écran pour les agrandir.

L'impossible réforme de la police américaine



Un manifestant devant un membre des forces de l'ordre, à Minneapolis le 29 mai. Source: George/The Washington Post/Getty Images

Un procureur général démocrate, noir et musulman pour mener les poursuites

Keith Ellison
Procureur général
de Minnesota

« Ce démocrate, premier député fédéral à avoir prêté serment sur le Coran, mène la poursuite contre le policier Derek Chauvin, accusé d'homicide à l'encontre de l'Afro-Américain George Floyd. »

Dans un pays secoué d'indignation par le meurtre de l'Afro-Américain George Floyd, Keith Ellison, 56 ans, aura la lourde charge de mener les poursuites contre Derek Chauvin, l'officier de police accusé d'avoir étouffé la victime. Le gouverneur démocrate Tim Walz lui a confié cette responsabilité après avoir consulté la famille de George Floyd. Le procureur général de Minnesota a accepté « avec famille et grand sérieux ». « Nous mettrons à contribution toutes les ressources nécessaires pour obtenir justice dans cette affaire », a-t-il répliqué Twitter.



Jim Avello/AP

Aux États-Unis, ce poste de procureur général occupe un large champ. Présent dans chacun des 50 États, il est le principal conseiller juridique du gouvernement, chargé par ailleurs de l'application des lois, ou de leur conformité avec la Constitution. Certains sont directement nommés, d'autres élus, à l'instar de Keith Ellison, qui a obtenu le poste après plusieurs mandats électoraux. Lors de son entrée en 2009 à la Chambre

des représentants, il avait provoqué le scandale parmi les républicains-conservateurs en devenant le premier député à prêter serment sur le Coran plutôt que sur la Bible. Cela ne l'a pas empêché d'être réélu en 2007 dans un État rural, qui compte une grande majorité de blancs.

Né dans une famille catholique, converti à l'Islam à 19 ans lors de ses études de droit à l'université de Wayne State, Keith Ellison a flirté dans sa jeunesse avec les « Black Muslims » (« musulmans noirs »), groupe politico-religieux peuplé de nationalistes afro-américains, avant de s'en éloigner. Figure de l'aile gauche démocrate, soutien de Bernie Sanders durant la course à l'investiture du parti, il avait brigué en 2008 le poste de procureur général, avec l'idée de barrer la route à certains membres de l'administration Trump, dont le « rival Ben », élucé de janvier 2007 qui suspendit le programme d'accueil des réfugiés.

Son choix par Tim Walz, qui a déposé une défection envers le système judiciaire, est une fa-

çon de prendre en compte l'avis des manifestants dénonçant les violences policières à caractère raciste. Il s'agit aussi de ne pas perdre le Minnesota, une région des Grands Lacs à l'origine de la défaite de Hillary Clinton contre Donald Trump.

La famille de George Floyd a salué l'arrestation du policier comme un premier pas sur « la voie de la justice », mais l'a jugé « tardif » et insuffisant. « Nous voulons une enquête pour homicide volontaire avec prime à l'arrestation. Et nous voulons voir les autres agents (policiers) arrêtés », a-t-elle affirmé. Alors que la cause de décès, une « pression exercée sur ses côtes » par la police, a été confirmée, le 21^{er} juin, par le médecin légiste officiel chargé de l'autopsie, le procureur du comté de Hennepin a déposé plainte contre l'officier de police inculpé pour « meurtre au troisième degré » et « homicide involontaire ». Il revient à Keith Ellison, si besoin après enquête, de requêter les faits.

Jean-Baptiste Prouzet

« Le genou à terre, le regard vers les cieux; Aujourd'hui tout va mal, demain tout ira mieux. »



Photo

À l'heure d'aujourd'hui, les policiers s'agenouillent aux côtés des manifestants, après le décès de George Floyd. Photo: J. Avello/AP



Les deux autres sont des coupures de presse prises dans le quotidien de Pau, datant l'une et l'autre de presque 20 ans...

La première, choisie pour illustrer cet article, montre bien que l'on sait, depuis plus de 20 ans, mettre les mots sur

les maux dont souffre notre société... mais que personne n'a voulu ni ne veut encore faire ce qu'il faut, dont l'exemple est donné dans la seconde, ci-dessous, *Une histoire vraie*, qui illustre l'antique distique :

« *Oignez vilain, il vous poindra,*

« *Poignez vilain, il vous oindra. »*

23.10.02

Histoire vraie

La scène se passe dans une petite station balnéaire de la côte landaise. Nous sommes à la mi-juillet et les estivants sont là. Il est 20 heures quand un groupe de jeunes d'une des banlieues chaudes de Paris entre dans un bar. Ils sont en vacances grâce à l'aide



sociale de leur quartier. Le patron des lieux, ayant passé toute sa jeunesse dans une cité à problèmes de Paris, les repère tout de suite. Il fait alors le tour du bar et entraîne dehors celui qu'il a identifié comme étant le chef de bande : « Donne-moi ton couteau ». Le jeune nie en avoir un sur lui. Sans prévenir, le patron lui décoche une droite appuyée et le bloque à terre : « Ne me prends pas pour un c... Moi aussi je viens d'un quartier comme le tien. Alors tu me files ta lame, et tout ira très bien. Mon bar te sera ouvert à toi et à tes potes. Mais attention, à la moindre connerie, je te casse la gueule deux fois plus que ce que je viens de faire. Toi et tes potes, vous ne me faites pas peur ».

Résultat, les jeunes sont restés 15 jours. Ils ont fait la fête sans qu'il y ait le moindre problème. En partant, ils sont même allés remercier le patron. Et ce dernier de préciser : « si je n'avais pas fait ça dès le début, mon bar serait aujourd'hui cassé ou fermé pour bagarre générale ». Détail supplémentaire, le patron en question a la trentaine et il était un élu de gauche du conseil municipal de la commune.

Bien sûr, cet exemple vécu ne peut faire office de généralité. Mais il prouve bien qu'à partir du moment où un cadre simple est défini et que son non respect entraîne une sanction bien identifiée, les résultats sont là. Voilà pourquoi Nicolas Sarkozy a raison de défendre son projet de loi sur la sécurité intérieure. Voilà pourquoi la gauche se trompe une fois de plus en dénonçant une soi-disant « guerre contre les pauvres ».

BRUNO LOUSTALAN

Pour télécharger le numéro de La Croix :

[La Croix 3_06_20 – USA Noirs et policiers](#)